

Etat de Neuchâtel & Commune du Landeron

CONSTRUCTION DU CENTRE FORESTIER DE L'ENTRE-DEUX-LACS 2088 Cressier (NE)

Le projet de construction du Centre forestier visait à mettre sous le même toit les 3 cantonnements (cercles) forestiers gérant toutes les forêts publiques de la région de « l'Entre-2-Lacs », soit tout le secteur sis à l'est de la ville de Neuchâtel. Sont concernés l'Etat de Neuchâtel, 8 Communes et 2 Corporations privées (Bourgeoisies). Afin d'avoir une structure organisationnelle efficace, la construction est prévue par 2 Maîtres d'Ouvrage, l'Etat de Neuchâtel et la Commune du Landeron, en parts égales sur le modèle de la PPE. La visite de 6 centres forestiers existants en présence des équipes forestières au complet (garde-forestiers, bûcherons et apprentis) a permis d'établir un cahier des charges orienté métier (retenir les bonnes idées, éviter les erreurs, etc.). L'objectif était de se doter d'un outil de travail pragmatique et efficace, dans un cadre financier raisonnable. Un architecte a été mandaté afin de réaliser un avant-projet. Il s'agissait de disposer d'un cadre précis en vue de la publication sous marchés publics, afin d'éviter un grand écart entre les offres reçues. Sortant gagnant de la procédure de marchés publics, l'entreprise Bat Mann a dû relever le défi de faire des propositions pour permettre de baisser le coût d'environ 15% afin d'entrer dans le cadre financier fixé. Exercice réussi quelques semaines plus tard : les propositions, toutes acceptées, ne péjorent aucunement la qualité du projet. En qualité de Maître d'Ouvrage, quel bilan tirer de la collaboration avec l'entreprise ? Le bilan est totalement positif. L'objet correspond en tous points aux attentes formulées. La réalisation est belle et bien intégrée dans son cadre forestier. Le bâtiment est pratique, sobre et fonctionnel. Le cadre financier a été respecté et n'a jamais fait l'objet d'aucune revendication ou discussion. Les relations ont été parfaites également, très professionnelles tout en étant toujours très cordiales, autant avec la cheffe de projet qu'avec le représentant de la direction. Finalement, seul le délai n'a pas été respecté, puisque les clés ont été remises... plus tôt que prévu ! Une belle expérience pour un beau projet !

Joël Bader, Conseiller communal, Le Landeron



Surface plancher	350 m ²
Volume SIA	2'000 m ³
Durée des travaux	6 mois
Année de réalisation	2016